

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2024-078**

Date de la convocation : 12/09/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 13

Membres votants : 15

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVEY, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Pol RICHELET, Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON GUEILLOT et M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'ITEP DE VERDUN ET LE PARC
ARGONNE DECOUVERTE**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne Argonne et notamment la compétence facultative « Action de développement touristique : création, gestion, animation et promotion du Pôle nature dans le Parc Argonne Découverte / Nocturnia »,

Vu la délibération n°DC2023-65 du Conseil communautaire du 29/06/2023 validant la mise en place d'un partenariat visant à inscrire les jeunes dans une pratique régulière pour acquérir progressivement leurs expériences (espaces verts, etc),

Considérant la demande de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) de Verdun pour le renouvellement de ce partenariat pour l'année scolaire 2024-2025,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire DECIDE à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le renouvellement de partenariat du Parc Argonne Découverte et de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) de Verdun
- **DE DELEGUER** au président l'approbation de la convention de partenariat 2024/2025
- **DE DELEGUER** au président l'approbation des conventions de renouvellement à venir
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout acte nécessaire.

La secrétaire de séance,

Mme Valentine DION



Le Président,



Benoît SINGLIT